

Election à la Chambre d'Agriculture : le 'oui mais' des paysans vaucusiens



Elections à la Chambre d'Agriculture de Vaucluse : la liste FDSEA et JA 84 arrive en tête mais perd un siège. Deuxième la Confédération paysanne (CP) et troisième la Coordination rurale (CR) qui progresse.

En Vaucluse, [la Chambre d'Agriculture](#) reste entre les mains de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de Vaucluse et le syndicat des Jeunes agriculteurs (JA 84) grâce à liste emmenée par Sophie Vache et Jordan Charransol qui totalise 49,18% des suffrages. La liste perd cependant un siège (13 au lieu de 14 dans la précédente mandature). En 2^e position arrive la Confédération Paysanne (24,10% contre 18,08% en 2019) qui conserve ses 2 sièges, 3^e la Coordination Rurale (17,85% contre 6,57%) qui en décroche un second, quant au Modéf (Mouvement de défense des exploitants familiaux) il totalise 8,87% des voix (14,06% lors du dernier scrutin) et garde son unique



Ecrit par Andrée Brunetti le 7 février 2025

siège.

« La FDSEA reste majoritaire et le Vaucluse soudé. »

Georgia Lambertin, présidente sortante

Georgia Lambertin, présidente sortante se félicite que « La FDSEA reste majoritaire et le Vaucluse soudé. La Chambre d'Agriculture est un outil au service de tous dans le département, face à la crise, au changement climatique ». Du côté du Modef, Nicolas Olive regrette « d'avoir rassemblé moins de 10% des voix, mais, malgré la baisse du nombre d'exploitations, la participation a progressé avec 42,35% au lieu de 41,36% en 2019, c'est dire si la colère gronde et si les paysans en ont ras-le-bol et se battent pour résister et survivre ».

Ecrit par Andrée Brunetti le 7 février 2025

Vaucluse			
Inscrits : 4109		Suffrages exprimés : 1714	
Votants : 1740		Votes blancs/nuls : 26 (1,52%)	
Participation : 42,35%			
Listes	Voix	Suffrages	Sièges
● FNSEA-JA	49,18 %	843	13
● Confédération Paysanne	24,1 %	413	2
● Coordination Rurale	17,85 %	306	2
● Modef	8,87 %	152	1

Les résultats des élections de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Crédit : DR

La Confédération paysanne à la tête de la Chambre d'Ardèche

En région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, pas de 'dégagisme' de la FDSEA, comme c'est le cas en Ardèche, par exemple où la Confédération paysanne, pour la première fois de son histoire, présidera la Chambre d'Agriculture pendant les 6 ans qui viennent. En France, une quinzaine de départements ont été enlevés par la Coordination rurale et ses bonnet jaunes très en pointe dans la lutte depuis plus d'un an contre l'inertie du Ministère de l'Agriculture, notamment en matière de normes qui s'empilent sur le mille-feuilles imposé par l'Union européenne.



Ecrit par Andrée Brunetti le 7 février 2025

Montée de la Coordination rurale en Paca

Dans les Bouches-du-Rhône, la FDSEA reste majoritaire mais recule de plus de 13%, dans le Var, même tassement de -9%, dans le Gard -6%. En revanche, la Coordination rurale elle, a amélioré ses scores : +10% dans le Var, +11% dans les Bouches du Rhône et surtout +20% chez nos voisins gardois (30,45% au lieu de 11,24% en 2019). Dans le même temps, à peu de chose près, la Confédération paysanne réalise des scores identiques à ceux du scrutin précédant (24,69% contre 22,57% dans les Bouches-du-Rhône, 23,01% contre 24,22% dans le Var et 19,56% contre 18,9% dans le Gard).

Election de la présidence

L'installation de la nouvelle équipe aura lieu le 20 février à Avignon. Georgia Lambertin, la présidente sortante a déjà annoncé qu'elle se présenterait à nouveau pour un nouveau mandat. Ensuite, après l'élection à la tête des 6 départements de la Région Sud, il sera procédé à l'élection de celui ou celle qui succèdera à André Bernard pour la présidence, cette fois, de la Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur.